



A l'occasion de ce 2^{ème} Flash Info, je voudrais remercier les nombreuses personnes qui se sont inscrites dans les comités consultatifs «animation/cadre de vie» et «travaux». Le premier a été réuni le 9 mai dernier pour faire face à la mise en veille de l'association «le Combois», par la volonté d'une partie du bureau qui n'a d'ailleurs pas réuni ses membres en assemblée générale annuelle pour prendre la décision.

Dès le 2 avril, la municipalité avait pris l'initiative de rencontrer ce bureau afin de l'informer de sa volonté de voir l'association poursuivre ses actions en toute indépendance et d'instaurer les meilleures relations afin que se développe pour le plus grand intérêt de la population, la vie associative sur la commune.

Cette réunion s'était conclue par une réponse évasive du Président du «Combois» et c'est plus d'un mois après que nous avons appris de manière détournée, que l'association se mettait en veille pour une année, décision assez incompréhensible mais prévisible puisque tout le matériel de l'association avait été déménagé entre les deux tours des élections.

Heureusement, lors de la réunion du 9 mai, tous les membres présents du comité consultatif ont fait savoir avec enthousiasme leur volonté de s'impliquer aux côtés des associations du Tennis Club, de l'A.I.P.E et de la Chasse pour que les manifestations prévues en 2008 puissent avoir lieu.

Ainsi le fleurissement a été réalisé le 17 mai dans la bonne humeur et chacun est impatient de participer à d'autres animations.

La marche de printemps, initialement prévue le 24 mai par «le Combois» sera organisée le 29 juin par un collectif de volontaires avec l'A.I.P.E et l'aide de l'association des chasseurs.

La journée tennis aura lieu le 22 juin comme prévu. Vous pouvez vous inscrire auprès du Président du Tennis Club, M. PROST.

Le vide grenier est maintenu au 14 septembre sous l'égide du Tennis Club et le 4 octobre une soirée créole devrait avoir lieu à la salle communale; réservez dès à présent cette date.

D'autres manifestations sont en réflexion et j'ai un grand espoir qu'une réelle vie associative indépendante de la municipalité s'installe sur la commune.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Travaux programmés ou étudiés en 2008 :

- Réparation de la toiture de l'église. De nombreuses fuites et l'envahissement du clocher par les oiseaux dégradent depuis plusieurs années cet édifice inter-communal.
- Pose de panneaux d'entrée et sortie de village sur la route de Chaux et déplacement du panneau d'entrée côté Auxelles.
- Pose de poteaux et de jardinières de part et d'autre des plateaux ralentisseurs pour éviter les incivilités d'automobilistes n'hésitant pas à rouler sur les trottoirs.
- Raccordement au réseau d'assainissement de la salle communale, de la mairie et du club house en 2008, de l'école en 2009.
- Remise aux normes des installations électriques de la mairie et de la salle communale et reconfiguration de la ventilation de celle-ci.
- Création ou modernisation de 5 points d'éclairage public.
- Programme de curage des fossés.

R.P.I. :

Les volontés conjuguées des trois nouveaux conseils municipaux ont sauvé le R.P.I.. Chaux construira deux nouvelles salles de classe, ce qui permettra de supprimer l'Algéco. Lachapelle sous Chaux introduira, conformément au programme scolaire, l'informatique en CM2, CM1 et CE2.

Les communes des Sermamagny et de Lachapelle sous Chaux ont donc voté pour annuler les délibérations des anciens conseils municipaux stipulant le retrait des communes du R.P.I..

P.L.U. :

Le conseil municipal délibérera de la mise en place d'une commission Urbanisme et d'une mission d'étude à l'A.U.T.B. pour la mise en place du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme appelé à remplacer le P.O.S.) de la commune avant fin 2010.

Marche du 29 juin :

Vous participez à la marche du 29 juin ? Dans ce cas n'oubliez pas de venir avec un paire de jumelles pour encore mieux profiter des explications données le long du parcours...